

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 45 (1972)
Heft: 9

Artikel: Les nouveaux pollueurs
Autor: Follonier, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nouveaux pollueurs

80

Nous devenons, chaque jour un peu plus, «nos propres fossoyeurs».

Gravement intoxiqués par les résidus d'une civilisation de bien-être et, par conséquent, d'insouciance, nos lacs répugnent aux baigneurs même les plus courageux et asphyxient la faune et la flore. Nos rivières, dans combien de cas réceptacles de gadoues, empestent. Nos forêts, faut-il le redire, sont à leur tour profanées. Parler de l'air serait trouver une nouvelle preuve de la pollution généralisée.

Tout cela, bien succinctement évoqué, c'est la pollution visible, celle contre laquelle on s'est mis à lutter officiellement, du moins par une loi dont on connaîtra peut-être un jour les vertus de mise en application. Mais la pollution souterraine n'est pas non plus à négliger. Quand les nappes phréatiques seront, à leur tour, complètement empoisonnées, on frémit d'envisager les conséquences qui en résulteront.

Au rythme où nous allons, une bonne partie de la planète sera-t-elle encore habitable en l'an 2000? On sait que, dans certaines grandes villes, les agents préposés à réglementer la circulation aux heures de trafic intense, doivent se réoxygéner artificiellement après une heure de faction. Le temps s'approche donc où nous porterons sur le dos, incluse dans le prix du veston, une bonbonne d'oxygène de secours avec tout l'appareillage y relatif...

Il faudrait également parler d'une autre pollution, plus perfide, qui s'attaque à l'esprit et au cœur. Ses agents se récoltent partout et ils sont actifs. Mais ces considérations nous amèneraient trop loin...

Civilisation du bien-être... Tant mieux! A condition qu'elle sache limiter certaines fâcheuses conséquences prévisibles. L'oiseau ne salit pas son nid, nous polluons le nôtre avec une imprévoyance enfantine. Les cris d'alarme porteront peut-être un jour leurs fruits, mais un peu tard, car on ne consulte généralement son médecin qu'au moment où celui-ci doit se soumettre à des lois naturelles qui le dépassent.

Une nouvelle équipe de pollueurs augmente chaque jour ses effectifs. Je la cite tout de suite, même si cela devait m'attirer des ennuis: il s'agit des cyclomotoristes.

Seul le diable peut avoir suggéré l'invention d'engins aussi pétaradants, aussi élégants ou inélégants dans les formes, et aussi gênants pour nos oreilles.

Le jeune adolescent a réussi son examen de promotion; il a eu son anniversaire; il s'est bien comporté; il a gagné de l'argent «même»: autant de raisons apparemment

valables pour qu'il ait son vélomoteur, comme le fils du voisin de palier ou le camarade de travail. Il faut bien suivre le rythme...

– Mais, tu sais, fils, c'est pour te rendre à tes cours ou chez ton patron, a sanctionné gravement le père. Tu te débrouilleras pour la benzine avec ton argent de poche. D'ailleurs, ça consomme peu, ces «machins». Compris?

– Oui, papa. Merci, papa.

Ces engins sont généralement d'un style futuriste. Pour les utiliser, on doit adopter, très souvent, une position qui nous rappelle, selon Darwin, nos lointaines et de plus en plus probables origines, car un singe ne prendrait pas une autre posture. C'est une certaine esthétique, avec ses nouveaux canons, qui veut cela. Et qui voudrait vivre en marge de la mode?

Mais, tant pis, pour la valeur des faux chromes et l'élégance de leurs formes. Cela ne peut gêner que l'œil, et il a la possibilité de se fermer.

Pitié, cependant, pour nos oreilles!

Il y a déjà les avions en surnombre, les trains routiers qui démarrent bien avant l'aube sur leurs chapeaux de roues et tous les innombrables et inévitables véhicules qui troublent le peu de silence qui nous est dévolu dans la journée. On accepte l'inévitable. Cela est voulu par un certain progrès et ce qu'on appelle la société de consommation.

Cependant, le vélomotoriste est un autre genre de pollueur.

– Maman, deux francs pour la benzine, s'il te plaît.

– Tu roules beaucoup!

– Je fais de petits tours...

Souvent, ces petits tours diurnes et nocturnes représentent un va-et-vient tonitruant et énervant sur une courte distance – et je ralentis, et je remets les gaz, et j'accélère! – à tel point que, sans tampons auriculaires, les nerfs se mettent à vibrer. A vibrer triplement quand ces imbéciles, à deux heures du matin, s'essaient encore à faire des compétitions, dans un quartier de ville ou une localité quelconque.

Le pochar qui chante sa joie un soir de cuite se voit procurer un logement obligatoire et payant; pour lui, l'agent est sans pitié, et probablement qu'il a raison.

Par contre, le vélomotoriste qui réveille tout un quartier et à toute heure de la nuit, demeure généralement impuni, car il ne fait que passer – pour repasser un peu plus tard. Les pollueurs volontaires, de quelque genre qu'ils soient, doivent être punis.

Ceux qui détruisent le peu de silence dont nous pourrions disposer ne doivent pas être à l'abri des sanctions.

J. Follonier

«Feuille d'Avis d'Aigle»